

Un tueur empoisonné

Bonjour. J'aimerais vous partager une histoire ! C'est celle de Ludovic Acariès, un soldat français, qui en 1991 effectue son service militaire comme simple appelé du contingent. A l'époque, la Yougoslavie est déchirée par de sanglants conflits. L'OTAN et les Nations-Unies décident d'intervenir ; et ni une ni deux, Ludovic se porte volontaire pour participer à cette guerre en tant que casque bleu. Aux Balkans, sa mission est de ravitailler depuis la Croatie, des troupes postées à Sarajevo. Les trajets sont longs, ils durent souvent plusieurs jours, Ludovic est donc contraint de passer la plupart du temps dans son camion ; d'y manger, d'y dormir, etc. Qu'importe ! Il est jeune, en bonne santé, et a un mental et une détermination qui le poussent à toujours accomplir ses missions avec un franc succès ! En Mars 94, il est libéré de ses obligations militaires et peut enfin rejoindre ses proches. Tout va pour le mieux ; il retrouve sa famille ; du travail ; et surtout, surtout, il vient de se marier et va devenir papa d'une petite Eloïse. Le tableau n'est-il pas complet pour filer le plus parfait des bonheurs ? Hélas... Dès son retour en France, Ludovic est victime de plusieurs malaises cardiaques, mais ce n'est pas fini ; à peine a-t-il pu retrouver sa famille, qu'une fatigue chronique omniprésente s'empare de lui ! Plus le temps passe, plus ce mal augmente ; la fatigue l'écrase, il perd ses dents et de violentes douleurs dorsales viennent appuyer cette souffrance ! Puis on lui diagnostique un cancer des glandes lymphatiques. Il souffre, enchaîne chimio sur chimio, et malgré toutes les radiothérapies et les deux greffes de moelles osseuses qu'il reçoit, Ludovic meurt le 6 Septembre 1997, à l'âge de 27 ans. Maintenant, c'est fini.

Que s'est-il passé ?! Bien-sûr, on pourrait croire en la fatalité du cancer, mais la vérité, elle, tient en deux mots : uranium appauvri.

Qu'est-ce que l'uranium appauvri ? Un déchet nucléaire. Un déchet nucléaire dense, très dense, si dense que l'armée l'utilise pour fabriquer des obus qui pénètrent les blindages. L'uranium appauvri est d'une efficacité redoutable, pour faire simple aucun blindé ne lui résiste ! Il représente l'arme absolu, et a un coût tellement ridicule par rapport aux autres matériaux, qu'il constitue le Saint Graal de l'industrie militaire ! Mais

loin de moi l'idée de vous en dresser un portrait élogieux, car derrière cette efficacité, se cache un tueur redoutable ! Lorsque ces munitions à l'uranium explosent, des panaches de fumées toxiques sont alors libérées, des fumées radioactives, composées de fines poussières d'oxyde d'uranium qui contaminent tout sur leur passage ! La terre, l'eau, l'atmosphère, tout y passe ! Une fois respirées, ces poussières viennent se loger dans les poumons, puis dans le sang ; ensuite, radioactivité et toxicité n'ont plus qu'à faire effet. Les cellules internes du corps sont atteintes, les molécules d'ADN sont cassées, les cancers se développent. Le camion que conduisait Ludovic pendant la guerre avait sillonné des champs de bataille touchés par ces munitions. Il était infesté de poussières toxiques. Ludovic est mort, contaminé par ces poussières. En plus d'être un tueur de soldat, cet uranium n'épargne pas les civils. En Irak, à Bassorah, les cas de cancers ont quadruplé depuis que l'armée Américaine a utilisé ces armes dans la région. Des malformations congénitales, dues, entre autres, à la radioactivité, sont également à déplorer. De plus, la petite taille de ces résidus fait que ce tueur est facilement transportable par le vent. Il se glisse dans les points d'eau, dans les pâturages, contamine le bétail et pollue la chaîne alimentaire. En plus d'être un désastre sanitaire, l'utilisation de cet armement est donc un désastre écologique ! Et n'oublions pas que l'oxyde d'uranium est radioactif sur 4.5 milliards d'années. Lorsque les guerres s'achèvent leurs conséquences perdurent. Pourtant, dès 1992, un document officiel de l'OTAN reconnaissait qu'en cas d'ingestion ou d'inhalation, l'uranium appauvri pouvait avoir des effets nuisibles sur la santé. Mais il semble que savoir cela n'ait pas dissuadé ses membres d'en utiliser.

L'usage de ces armes perdure. Au Golfe, aux Balkans, en Irak, en Lybie, où on a observé des explosions qui s'apparentaient à celle d'obus à l'uranium ; et maintenant en Syrie, où Josh Jacques, le porte-parole du Commandement central des Etats-Unis, a reconnu que l'armée Américaine a utilisé plus de 5200 obus à l'uranium appauvri lors d'opérations contre Daesh. Pourtant, l'article 35 du premier protocole additionnel aux conventions de Genève, stipule que : « Les États doivent s'assurer que les armes qu'ils emploient ne sont pas de nature à provoquer des maux superflus et que les dommages causés n'ont pas d'impact étendu, durable

et grave sur l'environnement. » Ajoutons à cela que l'article 3 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme indique : « que tout individu a le droit à la sûreté de sa personne. » Enfin, le principe 24 de la Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement indique : « que les états doivent respecter le droit international relatif à la protection de l'environnement en temps de conflits armés. » Je vais m'arrêter là car je pense que nous avons tous compris que RIEN ne légitime l'utilisation d'uranium appauvri dans l'armement. Et malgré tout, chaque jour, des dizaines de personnes développent des maladies ou des malformations dues à l'uranium. Et cela n'évoluera pas tant que ce crime de guerre ne sera médiatisé avec l'importance et la gravité qu'il mérite. Je ne pense pas me tromper en affirmant que très peu de personnes ont déjà entendu parler de ce type d'armes. D'ailleurs beaucoup de sites Internet qui traitent de la question sont maintenant fermés ce qui ne facilite pas la communication, vous en conviendrez. Ajoutons aussi que certains pays ont refusé de ratifier d'importants accords. La France, par exemple, n'a pas signé la résolution du Parlement Européen qui prévoyait, entre autres, l'arrêt de la fabrication, de la vente et de l'utilisation de ces armes. Nous comprenons donc pourquoi ces dernières causent encore tant de maux.

Cependant les choses commencent à évoluer : l'adjudant Henri Friconnaux fut aussi contaminé aux Balkans et mourut en 2015, pour changer, d'un cancer. Mais contrairement à Ludovic, pour lequel l'armée n'aura jamais indemnisé la veuve et l'orpheline, la Cour d'Appel de Rennes ordonna, ce 21 Juin 2019, le versement d'une pension pour la veuve de l'adjudant Friconnaux. Ce verdict vient comme une lueur d'espoir, comme un signe que la justice semble enfin reprendre le dessus sur cette abomination ! Mesdames, messieurs, rien n'est perdu ! Mettons enfin au premier plan l'Humanité et non la rentabilité ! Stoppons sur le champ toute production, vente et utilisation de ce type d'armement ! Et surtout, engageons immédiatement une procédure de décontamination des zones atteintes. Quant à vous, moi, nous, simple citoyen, à notre échelle nous pouvons déjà faire beaucoup : Parlons-en ! cessons d'occulter ce scandale ! Cessons d'effacer ces crimes de notre mémoire ! Pour espérer enfin venir à bout de ce tueur... empoisonné.